

## Les subventions accordées par le Bureau de l'assemblée de la province Sud le mardi 28 novembre 2023



***Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce mardi 28 novembre 2023 pour acter plusieurs projets de délibérations, dans divers secteurs.***

### Environnement

**La Société Anonyme d'Économie Mixte Sud Forêt (SAEM Sud Forêt)**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **10 000 000 francs CFP** pour l'éradication du pin des Caraïbes (*Pinaceae, Pinus caribaea*). *Info presse spécifique envoyée le 28/11/23.*

Les communes de **Thio, La Foa et Païta** reçoivent chacune une subvention de **100 000 francs CFP**, pour mener des actions de sensibilisation dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) 2023.

**L'institut de Recherche pour le Développement (IRD)**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **2 200 000 francs CFP**, pour la mise en œuvre du projet Poséidon, qui propose une série d'actions en faveur de la conservation du dugong.

**L'Association des parents et amis des personnes handicapées intellectuelles (APEI)**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **48 216 francs CFP** pour son projet « Mise en place de poubelles de recyclage à l'APEI », lauréat 2023 du dispositif budget participatif « Mon idée pour ma Province ». Cette participation permettra de financer l'acquisition de trois poubelles sur roue de 240 litres, afin de pérenniser les activités de gestion des déchets et de sensibilisation à l'environnement de l'association.

## Économie

Le Centre National de Recherche Technologique « CNRT Nickel son environnement » reçoit une subvention de **200 000 francs CFP** pour contribuer aux frais de mission d'une délégation calédonienne à la conférence H-NAT 2023 à Perth (Australie), troisième sommet mondial sur l'hydrogène naturel, qui se déroule du 26 au 29 novembre 2023.

## Seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Nouméa, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **2 136 154 francs CFP**. Il s'agit d'une participation au dispositif de prévention du vieillissement des personnes âgées.

## Solidarité

L'association L'Accueil, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **4 000 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation au titre de l'aide alimentaire financée par l'Etat, mise en œuvre par les provinces et à destination des personnes en situation de précarité.

Dans le cadre du challenge inter-directions 2022-2023 de la province Sud qui s'est déroulé à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, et qui proposait aux agents de soutenir trois associations (150 F par kilomètre parcouru en éco-mobilité) :

- le Comité Nouvelle-Calédonie Ligue contre le cancer reçoit une subvention de **950 340 francs CFP**
- l'association Les vélos du cœur reçoit une subvention de **248 717 francs CFP**
- l'association Croix rouge française de Nouvelle-Calédonie reçoit une subvention de **220 668 francs CFP**.

## Sécurité

La commune de Boulouparis, dans le cadre d'une convention cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **5 000 000 francs CFP** pour ses missions de protection des personnes, des biens et de l'environnement pour l'année 2023.

La commune de Païta, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **10 000 000 F CFP**. Cette aide constitue une participation à son dispositif expérimental de médiation aux abords des collèges de la commune.

La commune de Boulouparis reçoit une subvention de **2 648 184 francs CFP** pour la requalification de la traversée de Tomo - tranche C. Ce programme vise à sécuriser les circulations et embellir le village de Tomo.

## Santé

La commune de Boulouparis reçoit une subvention complémentaire de **13 058 276 francs CFP** pour la viabilisation de la future Maison d'Accueil Spécialisée, destinée à accueillir des personnes en situation d'handicap intellectuel et psychique.

## Jeunesse et Education

La direction diocésaine de l'école catholique (DDEC) reçoit une contribution complémentaire de **38 625 000 francs CFP** pour l'année 2023. Cette somme participera au financement de ses dépenses de fonctionnement. À la veille de la rentrée scolaire 2024, la province Sud a souhaité répondre à l'urgence d'un calendrier extrêmement contraint afin d'apporter son soutien à l'enseignement privé et ce en amont de la délibération organisant les financements pour 2024 et adoptée au Congrès le 28 novembre.

Les écoles bilingues français-anglais de la province Sud reçoivent chacune une subvention de fonctionnement de **390 000 francs CFP**, afin de faciliter la mise en œuvre des actions en faveur du développement du bilinguisme et de consolider leurs pratiques éducatives et pédagogiques spécifiques.

L'association **Tendery**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **847 452 francs CFP** pour son projet « Investissons pour abriter nos enfants », lauréat 2023 du budget participatif « Mon idée pour ma Province ». Cette aide permettra de financer la réalisation de cinq guérites pour abriter les enfants de la tribu de Kouaré quand ils attendent le transport scolaire le matin.

## Arts & Culture

L'Association pour le développement des arts et du mécénat industriel et commercial (**ADAMIC**) reçoit une subvention de **500 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation au dispositif Chèque Culture, qui permet aux jeunes (12-26 ans) d'avoir accès gratuitement à l'ensemble des spectacles proposés dans les lieux partenaires de l'opération et indirectement de développer des pratiques culturelles.

L'association **Dance events and projects** reçoit une subvention de **400 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à la diffusion le 8 décembre sur la place des cocotiers du spectacle « Marco Polo et la route de la soie ».

L'association **Elles adorent voler** reçoit une subvention de **650 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation au projet de « 1<sup>ères</sup> Rencontres aériennes en Nouvelle-Calédonie », qui associe un spectacle, des ateliers grand public sur une semaine et une convention d'artistes.

L'association **Expressions culturelles**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **2 000 000 francs CFP**. Cette aide constitue un soutien complémentaire à la suite de l'annulation du festival Les Francofolies due aux intempéries et la **réaffectation de 2 000 000 francs CFP** qui étaient initialement alloués au festival Jazz à Nouméa.

L'association **Chœur de chambre** reçoit une subvention de **200 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation au projet de concert-spectacle « Entrez dans la danse ».

L'association **Les Kidams** reçoit une subvention complémentaire de **350 000 francs CFP**. Cette aide constitue une nouvelle participation pour la 7<sup>e</sup> édition du festival Pikinini qui s'est déroulée du 3 au 6 juin 2023 au Centre culturel Tjibaou.

L'association **Blackwoodstock** reçoit une subvention complémentaire de **300 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sessions des concerts « Blacksessions ».

## Sport

L'association **Club de futsal gayulaz de Mont-Dore** reçoit une subvention de **100 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à l'organisation de la manifestation sportive « Cités fort...t'es sport ». En collaboration avec l'association RAPSA et Macadam, la journée a rassemblé le 18 novembre des sans domicile fixe et des anciens détenus autour du football et du volley-ball.

L'association **Yu Gen Dojo** reçoit une subvention de **300 000 francs CFP**. Cette aide participe au déplacement d'une équipe aux championnats du Monde de chambara qui se sont tenus au Japon le 4 septembre.

### CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49

